

Paris, le 6 octobre 2010

Monsieur le Ministre,

Le 8 octobre prochain, vous rencontrerez le chef de l'Etat ukrainien, Viktor Ianoukovitch, à l'occasion de sa visite officielle en France.

Reporters sans frontières souhaite attirer votre attention sur les graves violations de la liberté de la presse survenues dans le pays depuis l'élection de Viktor Ianoukovitch en février 2010.

Un nombre croissant d'alertes nous a été transmis par nos relais sur le terrain. Confrontés à une si rapide détérioration, et surpris par sa brutalité, nous avons jugé indispensable de nous rendre en Ukraine pour une mission d'enquête en juillet dernier.

Un rapport publié à la fin du mois d'août 2010 rassemble et présente les principales conclusions et recommandations de notre organisation. Nous nous permettons de vous le transmettre.

Monsieur le Ministre, il ressort de nos entretiens, que les médias ukrainiens sont soumis à une pression croissante, de la part de détenteurs de l'autorité publique, d'hommes politiques ou de personnalités influentes du monde des affaires. Les autorités ont failli à convaincre du sérieux avec lequel elles entendaient traiter les cas de violence ou d'entraves à l'activité des journalistes. De nombreux témoignages attestent d'un retour de la censure, notamment dans le domaine audiovisuel. Enfin, nous ne pouvons que constater un grave conflit d'intérêt entre les activités du responsable des services secrets du pays, qui est également à la tête du plus grand groupe audiovisuel ukrainien, mais aussi membre du conseil de la magistrature. La disparition suspecte du journaliste Vasyl Klymentiev, en août, ne fait que renforcer notre inquiétude.

C'est pourquoi nous vous serions reconnaissants, Monsieur le Ministre, de bien vouloir relayer nos inquiétudes et nos appels auprès de Viktor Ianoukovitch. Le changement intervenu à la tête de l'exécutif ukrainien a suscité nombre d'interrogations, en France et en Europe, sur la qualité des relations possibles avec une Ukraine qui serait moins respectueuse des droits fondamentaux et sourde aux appels de ses voisins européens.

Confiant dans l'intérêt que vous porterez à notre requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.



Jean-François Julliard
Secrétaire général